Association
des Bibliothécaires
de France

[Communiqué] Les bibliothèques : un enjeu pour la France

Association des Bibliothécaires de France - Bibliothèques Sans Frontières
Communiqué de presse - **13 juin 2017**

Plus de 4 500 citoyens interpellent les candidats présents au second tour des élections législatives sur le développement des bibliothèques.

Depuis trois semaines, à l'initiative de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) et Bibliothèques Sans Frontières (BSF), des milliers de citoyens appellent les candidats aux élections législatives à s'engager pour soutenir les bibliothèques et la lecture publique.

La pétition citoyenne, accessible via Change.org, a mobilisé plusieurs personnalités du monde artistique, universitaire et de la société civile comme le chanteur Abd Al Malik, l'écrivaine Geneviève Brisac, le journaliste Christophe Deloire, ou le sociologue Vincent Chabault.

300 candidats aux élections législatives, dont près de 75 présents au second tour, ont signé la charte d'engagement « Les bibliothèques : un enjeu pour la France ». Parmi eux, figurent notamment Najat Vallaud-Belkacem (PS), Gilles Legendre (LREM), Guillaume Larrivé (LR), Sébastien Nadot (LREM), Marie-Jo Zimmermann (LR), Patrick Bloche (PS), Sarah Legrain (FI), Gilbert Collard (FN), Liem Hoang-Ngoc (FI), Olivier Dussopt (PS), et Luc Carvounas (PS).

Nous appelons tous les candidats présents au second tour à s'engager en faveur des bibliothèques.

En signant cette charte, les candidats aux élections législatives choisissent de porter des mesures très concrètes pour maintenir et développer les bibliothèques, s'ils sont élus :

Dans leur circonscription :

- Pour l'élargissement des conditions d'accès et des horaires d'ouverture ;
- Pour le soutien à la construction de nouvelles bibliothèques dans les zones qui en manquent ;
- Pour le maintien et l'augmentation des budgets dédiés aux bibliothèques incluant le remplacement ou l'embauche de personnels qualifiés dans ce domaine ;
- Pour l'affectation de 10% de la réserve parlementaire au soutien aux bibliothèques les moins bien dotées du territoire, sous réserve de son maintien.

Au sein de l'Assemblée Nationale :

- Pour la sanctuarisation des budgets dédiés à la lecture publique - notamment la dotation générale de décentralisation de la loi de finances qui doit retrouver son niveau de 2016 ;
- Pour rendre obligatoire dans chaque département l'adoption d'un plan d'action pour le développement des bibliothèques et de la lecture publique.

Pour Xavier Galaup, Président de l'Association des Bibliothécaires de France, « *les bibliothèques sont plus que jamais nécessaires ! Elles sont des lieux d'émancipation, de brassage et de mixité de populations d'origine sociale et culturelle différentes, des lieux intergénérationnels pour tisser ou renouer le lien social, des lieux d'expérimentation de la citoyenneté, des lieux vivants, dynamiques, ouverts à tous, pour y construire des projets individuels ou collectifs* ».

Pour Patrick Weil, Président de Bibliothèques Sans Frontières, « *les bibliothèques doivent rester des supports fondamentaux de l'égalité, de la citoyenneté et de la liberté de conscience. Les citoyens ont besoin des bibliothèques, et les bibliothèques doivent avoir les moyens de s'adapter aux besoins de leurs publics* ».

Les réponses et positions des candidats sont actualisés quotidiennement et accessibles sur www.legislatives.abf.bibliosansfrontieres.org

La pétition citoyenne est ouverte à signature auprès du grand public et disponible sur http://bit.ly/legislatives-bibliotheques

Contacts média
Xavier Galaup
Président - Association des Bibliothécaires de France
xgalaup[at]gmail.com - T 06 87 20 30 11

Cécile Génot
Directrice de la Communication, Bibliothèques Sans Frontières
cecile.genot[at]bibliosansfrontieres.org - T 07 63 73 20 00

Télécharger le communiqué de presse

À propos de l'Association des Bibliothécaires de France
Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France et la seule à regrouper des professionnels de tous types d'établissements, quels que soient leur grade ou leur fonction.
Forte de 3000 adhérents, l'ABF est un lieu d'échange constant sur tous les sujets concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels. Des commissions ouvertes à tous sont constituées de manière permanente ou selon les besoins de l'actualité : relations internationales, handicaps, formation, bibliothèques hybrides, construction de soi et lutte contre les stéréotypes, communication, jeunesse, comités d'entreprise, établissements pénitentiaires, ressource humaines.
Les actions de l'ABF ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information en constante évolution.

À propos de Bibliothèques Sans Frontières
Créée en 2007 à l'initiative de l'historien Patrick Weil, Bibliothèques Sans Frontières (BSF) œuvre pour que chacun, à travers le monde, puisse vivre dignement et s'épanouir à travers un accès facilité, ouvert et libre aux bibliothèques, à l'information et à l'éducation et ce, dans un souci constant de promotion de la diversité culturelle. BSF travaille dans plus d'une vingtaine de pays. En France, BSF encourage la mise en place de

politiques culturelles et éducatives innovantes auprès des publics empêchés. Pour cela, l'association développe des outils et des programmes ayant vocation à stimuler et renforcer les réseaux de lecture publique et les acteurs socioculturels. Elle porte également des campagnes de plaidoyer, telle qu'Ouvrons + en 2014.